mais montrer combien sont parallèles, dans l'Inde et à Rome, les tableaux des rapports divers que le cheval et les équidés inférieurs soutiennent, rituellement, symboliquement, avec ces trois fonctions (et les deux subdivisions de la première).

G. D.

II

LA CONNAISSANCE DU GREC A ROME

PAR P. BOYANCÉ

Professeur à la Faculté des lettres de Paris

SOMMAIRE. — *Dans une vue d'ensemble sont tour à tour examinées l'introduction du grec à Rome, la place qui lui fut réservée dans l'enseignement, l'utilisation par des Romains pour des œuvres destinées au public de langue grecque, la pratique de Cicéron. Ensuite est examiné son rôle à Rome à l'époque impériale et, en conclusion, est présenté le jugement des Romains sur sa valeur comparée à celle du latin.*

Les Romains sont sans doute les premiers à avoir cherché à se cultiver par l'étude systématique d'une langue étrangère. Ils sont les premiers à avoir découvert ce secret de l'humanisme[1]. Très tôt ils ont compris l'enrichissement que c'était de posséder une telle connaissance, et c'est dans ce sens qu'il convient d'interpréter un mot d'Ennius, qui, parce qu'il savait trois langues, l'osque, le grec et le latin, se vantait de posséder trois âmes (*tria corda*)[2]. Le Romain cultivé a toujours eu deux âmes et su deux langues, la grecque et la sienne.

Mais la pratique d'un parler étranger n'a pas conduit le Romain à mépriser le sien propre. Au contraire, il y a eu chez le Romain vraiment cultivé un désir de sauvegarder la pureté de sa propre langue. Ce sont les esprits les plus hellénisés, comme un Scipion Émilien, comme un Cicéron, qui ont à cet égard le souci le plus jaloux du *latine loqui*[3]. Ils ont conçu qu'il y avait une dignité à

1. Werner Jaeger, *Humanistische Reden und Vorträge*, Berlin, 1937, p. 120. Cf. H. Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, 1948, p. 345.

2. Aulu-Gelle, XVII, 17, 1.

3. Scipion Émilien : Cicéron, *Brutus*, 258 ; Aulu-Gelle, II, 20, 5. Cf. aussi Quintilien, *Instit. orat.*, I, 1, 13, pour la crainte que la pratique du grec ne conduise à des hellénismes.

éviter des emprunts trop littéraux au grec. Ils ont retiré de la pratique de celui-ci l'idée de ce que c'était qu'une belle langue, une langue littéraire, et ils ont cru le latin capable de le devenir à son tour. En ce sens, ils ont dégagé de leur pratique du grec une sorte d'idée universelle capable de promouvoir le latin. Et nous retrouvons en cette matière capitale l'action libératrice du véritable humanisme, qui n'affaiblit pas dans l'imitation littérale, mais renforce dans le ζῆλος fécond l'effort pour rivaliser. De la pratique du grec, on passe, sans se contredire, à la « Défense et illustration » du latin.

La présente étude ne prétend pas reprendre la question de l'emprunt grec, qui a été en dernier lieu exposée par M. J. Marouzeau dans ses *Aspects de la formation du latin littéraire* (Paris, Klincksieck, 1949), p. 125-142. Elle a proprement pour objet de préciser le sens et la portée de l'apport hellénique.

* * *

Les Romains ont sans doute commencé très tôt à entendre parler grec près d'eux dans leur propre ville. Ce sont des marchands qu'ils ont d'abord écoutés, et c'est d'eux que sont venus les premiers mots grecs qui se soient introduits en latin. A quelle date faut-il faire remonter les plus anciens emprunts? Certainement au premier contact avec l'hellénisme, celui du VI^e^-V^e^ siècle, celui qui s'est opéré indirectement par l'intermédiaire de l'étrusque, de l'osque, etc. MM. Altheim et Devoto ont cru pouvoir marquer avec précision des étapes, indiquer les divers chemins par lesquels sont arrivés ces premiers mots[1]. Meillet se contentait de noter les faits les plus importants, et peut-être avait-il raison et tant de précision est-elle un peu illusoire[2]. De fait, si, pour M. Altheim, Pollux (du grec Πολυδεύκης) suppose l'influence étrusque, pour M. Devoto il appartiendrait, au contraire, à une période où celle-ci ne s'exerçait pas.

Une marque de la connaissance du grec est celle que l'on trouve dans certains surnoms en usage dans les grandes familles : Philus,

1. F. Altheim, *Römische Religionsgeschichte*, Berlin, t. I, 1931, p. 89 ; G. Devoto, *Storia della lingua di Roma* (*Istituto di studi romani, Storia di Roma*, XXIII), Bologne, 1940, p. 126 et suiv.

2. A. Meillet, *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, Paris, 3^e^ éd., p. 87 et suiv.

Philippus, Hypsaeus. En 304, il y a un consul P. Sempronius Sophus[1] ; faut-il, avec Meillet, souligner qu'il s'agit d'un plébéien? Mais Philus est employé chez les Furii patriciens, Philippus dans la puissante *gens* des Marcii. Aurait-il reçu cette appellation en raison de sa science du droit? Souvenons-nous aussi, du reste, que Sophos est un de ces termes qui servirent à donner des exclamations approbatives chez les Grecs[2] ; serait-ce pour l'avoir entendu sur les lèvres de quelque marchand que le mot sera devenu familier aux Romains et, avec la même nuance admirative, aura été appliqué au consul?

Quand les Romains eux-mêmes se sont-ils mis à parler le grec? Ils avaient d'abord dû user d'interprètes pour traduire les livres sibyllins[3]. Il est évident qu'ils ne durent commencer à pratiquer cette langue que lorsqu'ils entrèrent en un contact direct et étendu avec les cités de l'Italie du Sud. En 282, Postumius, chef d'une ambassade qu'ils envoient à Tarente, s'y avise de parler grec. Mais il commet des fautes qui suscitent les rires insolents de l'auditoire[4]. On nous assure pourtant que, deux ans après, Cinéas, l'envoyé de Pyrrhus, aurait parlé sans traducteur devant le Sénat[5]. Le fait paraît bien suspect. Car, en 155 encore, quand les philosophes de la fameuse ambassade s'adressent à leur tour à cette assemblée, ils ont un interprète qui est l'historien C. Acilius[6]. Sans doute, on peut soutenir qu'il s'agit alors d'une pure concession au décorum romain, que les Pères auraient parfaitement compris les envoyés dans leur langue d'origine. De fait, on notera comme une innovation la permission donnée, sans doute par Sulla, au maître de Cicéron et de César, Molon de Rhodes, de parler sans interprète à la vénérable assemblée[7]. Mais, qu'il s'agisse, en 155, d'une nécessité matérielle ou d'une obligation morale pour imposer l'emploi du latin à Carnéade et aux autres,

1. Meillet, *Esquisse*, p. 113 ; E. Jullien, *Les professeurs de littérature dans l'ancienne Rome et leur enseignement depuis l'origine jusqu'à la mort d'Auguste*, Paris, 1885, p. 171 ; Schanz-Hosius, *Geschichte der römischen Literatur*, I, 1927, p. 44.

2. Pétrone, *Satiricon*, XL, 1 ; P. Perrochat, *Pétrone, Le festin de Trimalcion. Commentaire exégétique et critique*, Paris, 1939, p. 38.

3. Cf., sur cette hypothèse (les esclaves publics adjoints aux *duumuiri sacris faciundis* auraient été des Grecs d'origine), Jean Gagé, *Apollon romain*, Paris, 1955, p. 159.

4. Denys d'Halicarnasse, *Ant.*, 19, 5 ; Appien, *Samn.*, 7. Cf. P. Wuilleumier, *Tarente des origines à la conquête romaine*, Paris, 1939, p. 104, sur cette ambassade.

5. Plutarque, *Pyr.*, 18.

6. Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, VI, 14, 9 ; cf. Macrobe, *Saturnales*, I, 5.

7. Valère-Maxime, II, 2, 3.

on ne voit pas qu'en 280 la situation ait pu être différente et Cinéas en droit de se faire entendre sans recourir à un intermédiaire.

De toute évidence, l'accès du grec seul devant le Sénat ne peut être qu'une conquête tardive de l'hellénisme. Mais, par contre, il a fallu très tôt que les ambassadeurs romains envoyés en Grèce fussent à même de parler la langue du pays. Pour nous en tenir aux faits certains, dès 229 les Romains avaient mandé des députés et reçu des Corinthiens le droit d'assister aux Jeux Isthmiques[1]. Dès lors, les ambassades succèdent aux ambassades. Polybe nous donne le détail de leurs négociations ; Persée se plaindra d'être épié par eux[2].

Il va de soi que les grands hommes d'État philhellènes, un Paul-Émile, un Flamininus, un Scipion Émilien, savent le grec. Mais ils en usent d'abord avec prudence et discernement. Ce sera une marque d'humanité chez Paul-Émile, quand, traitant avec bienveillance Persée prisonnier, il lui adressera la parole en grec[3]. Mais, à Amphipolis, réglant officiellement le sort de la Macédoine, c'est en latin qu'il exposera les décisions du Sénat, et le préteur Octavius les traduira en grec[4]. Ce n'est pas qu'il ait craint de susciter les mêmes rires que Postumius et qu'il se soit défié de la sûreté de ses connaissances. Mais, en Romain vainqueur, il ne peut parler que sa langue. Valère-Maxime nous assure que c'était une règle pour les magistrats et que, de même, les Grecs, s'adressant à eux, fût-ce en Grèce ou en Asie, étaient tenus de recourir à des interprètes, « évidemment pour que le prestige du latin fût chez toutes les nations plus respecté et plus étendu[5] ». Tibère, qui se flattait de sa fidélité aux traditions, savait admirablement le grec et avait une culture littéraire raffinée. Il ne le pratiquait pas n'importe où. Quand il parlait au Sénat, il s'excusait s'il lui fallait employer le mot « monopole » et, dans un projet de sénatus-consulte, il faisait

1. Polybe, II, 12, 4.
2. Tite-Live, 42, 25 : *quod alii super alios legati uenirent speculatum dicta factaque sua.*
3. Tite-Live, 45, 8.
4. Tite-Live, 45, 29.
5. Valère-Maxime, II, 2, 2 : *Illud quoque magna cum perseuerantia custodiebant ne Graecis unquam nisi latine responsa darent. Quin etiam ipsos linguae uolubilitate, qua plurimum ualent, excussa per interpretem loqui cogebant non in urbe tantum nostra, sed etiam in Graecia et Asia, quo scilicet Latinae uocis honos per omnes gentes uenerabilior diffunderetur* ; Lydus, *De magistratibus*, II, 12 ; III, 42 et 68. Cf. Aug., *De ciu. dei*, XIV, 7 : *Atenim opera data est ut imperiosa ciuitas non solum iugum, uerum etiam linguam suam domitis gentibus per pacem societatis imponeret.*

remplacer le terme d' « emblema » par une expression latine[1]. C'était là certainement une marque du respect plus ou moins sincère qu'il affichait à l'égard de la sainte assemblée. Son cas, naturellement, ne doit pas être confondu avec celui de ces Grecs d'origine qui, en tant qu'ambassadeurs, se virent reconnaître le droit de parler au Sénat dans leur langue. Là où Paul-Émile lui-même se voit contraint de respecter l'usage, tout philhellène qu'il est, on ne s'étonnera pas de voir aussi Caton, au cours de la guerre contre Antiochus, faire aux Athéniens un discours en latin, bien qu'il sût le grec[2].

Il faut donc considérer comme des traductions les lettres officielles adressées en grec aux cités par les magistrats romains. Ces traductions doivent être l'œuvre de la chancellerie plutôt que celle des dignitaires eux-mêmes[3]. Wilhelm Kroll conteste la qualité du grec de Flamininus, le libérateur de la Grèce[4]. Mais n'est-ce pas prendre pour la langue du proconsul celle de ses bureaux? Car on nous dit que Flamininus lui-même parlait fort bien le grec ; une anecdote pittoresque, contée par Plutarque, explique par là même la manière dont, en 197, il s'empare de Thèbes sans coup férir[5]. Et Plutarque encore nous assure qu'il avait composé en personne la dédicace de son offrande quand il avait, à Delphes, consacré son bouclier aux Dioscures : « Salut à vous, jeunes fils de Zeus qui vous plaisez à conduire des chevaux rapides, Tyndarides, rois de Sparte. Le descendant d'Énée, Titos, vous a fait ce noble don, après avoir assuré aux enfants des Grecs leur liberté[6]. » L'épigramme a l'intérêt de nous montrer, de même que le pèlerinage de Paul-Émile à Pallantium la légende arcadienne, ici la légende troyenne servant à rapprocher un Romain de l'âme grecque : Flamininus rappelle qu'il descend d'Énée. Elle nous montre aussi comment un culte, celui des Dioscures, invoqués ici certainement

1. Suétone, *Tib.*, 71.
2. Plutarque, *Cato*, 12.
3. Sur ces traductions, cf. L. Hahn, *Rom und Romanismus im griechisch-römischen Osten*, Leipzig, 1906, p. 37, notamment pour les sénatus-consultes. Selon G. Colin, *Rome et la Grèce de 200 à 146 avant Jésus-Christ*, Paris, 1905, p. 142 : « Quand le Sénat eut à prendre des décisions relatives à la Grèce, il consentit à les faire traduire en grec, à Rome même, dans les bureaux de la questure. » Mais Colin ne cite à l'appui aucun texte. Il semble, d'après Holleaux, que ce soit une vue de P. Foucart.
4. *Studien zum Verständnis der römischen Literatur*, Stuttgart, 1924, p. 5 (lettre adressée par Flamininus aux habitants de Kyretiai).
5. *Flamin.*, 6.
6. *Flamin.*, 12.

comme protecteurs officiels de la cavalerie romaine[1], peut unir les deux nations. A Rome même, la statue de bronze qui, près du cirque Maxime, glorifiait Flamininus avait une inscription en grec[2].

Peu à peu, on voit les hommes d'État ne pas craindre de parler publiquement le grec. Le père des Gracques, consul en 177 et en 163, adresse aux Rhodiens un discours d'une langue si pure, selon Cicéron, qu'il mérite l'honneur d'être conservé par écrit et de faire dans la suite l'objet de lectures publiques[3]. Pour la pureté de ce grec, on pourrait peut-être avoir quelque doute, objecter qu'un discours de proconsul ne peut être mal écrit. Mais Cicéron est un juge à qui on peut se fier, et c'est sans doute lors de son séjour à Rhodes auprès de Molon et de Posidonius qu'il aura eu du fait une connaissance directe. Licinius Crassus, consul en 131, proconsul d'Asie, fait mieux encore ; il peut rendre la justice soit dans le grec commun, soit dans l'un des quatre dialectes[4]. Catulus, le vainqueur de Verceil, consul en 102, faisait par la qualité de son grec l'admiration des Grecs eux-mêmes[5].

Antoine Meillet veut qu'à Rome l'introduction du grec ait été due surtout aux classes inférieures[6], comme le donne à penser par exemple la connaissance que devait en avoir le public des comiques latins. Il me semble qu'il faut distinguer. S'il s'agit de la diffusion en latin de mots empruntés comme ceux que nous rappelions au début, on pourra le lui accorder[7]. Mais par un second mouvement l'aristocratie, qui avait mieux conscience de leur origine étrangère, pouvait parfois désirer les écarter. En tout cas, s'il s'agit de la connaissance même de la langue acquise par l'étude, tout nous montre, au contraire, qu'il s'agit des classes élevées de Rome. L'humanisme latin a pour champions des aristocrates, comme Flamininus, les Scipions, Sulpicius Gallus, Catulus, et pour adversaires des plébéiens, comme Caton et, plus tard, Marius. Les premiers annalistes, qui écrivent en grec, se recrutent dans les rangs de la noblesse. L. Hahn, étu-

1. G. Wissowa, *Religion und Kultus der Römer*, 2e éd., Munich, 1912, p. 270.
2. Plutarque, *Flamin.*, 1, parle de cette statue et de cette inscription comme visibles encore de son temps.
3. *Brutus*, 20, 79.
4. Quintilien, *Inst. orat.*, XI, 2, 50.
5. Cicéron, *De oratore*, II, 7, 28.
6. *Esquisse*, 3e éd., p. 108 : *Contra* avec plus de justesse ; J. Martha, *op. laud.*, p. 503 ; Jullien, *op. laud.*, p. 55.
7. Cf. aussi G. Devoto, *Storia*, p. 128.

diant plus tard l'attitude des Romains en pays grec, montre que, si les Romains des classes supérieures ne dédaignent pas de parler grec aux gens du pays, ce sont les gens de moindre condition, les paysans, les marchands, les soldats, les scribes, les employés subalternes, qui, étrangers à toute affectation de philhellénisme, maintiennent avec le plus d'intransigeance à l'égard des *Graeculi* leur fidélité à la langue et aux mœurs de leur nation[1]. Et, si l'on veut faire abstraction de tout préjugé, qui songera à s'en étonner?

C'est aux classes supérieures que fut d'abord destiné l'enseignement, qui, à Rome, est étroitement lié à la diffusion du grec. Ses débuts sont mal connus[2]. Une tradition veut qu'aux origines le père de famille se fit le maître de ses enfants ; Caton prétendra la maintenir et, alors qu'il a chez lui un esclave grec qui ouvre une école payante pour les enfants des autres, il instruit lui-même son fils dans toutes les disciplines : la grammaire, les lois, la gymnastique. Il va jusqu'à tracer de ses propres mains en gros caractères des traits d'histoire qui apprendront à son élève, en même temps que l'écriture, les hauts faits des anciens Latins[3]. Mais on peut être sûr que, si de cet enseignement soi-disant traditionnel on eût retranché ce qui venait indirectement des Grecs, il ne serait positivement rien resté.

Quelques textes ont l'air de postuler très tôt l'existence d'écoles. Mais que valent-ils? Ils sont probablement anachroniques, aussi bien quand ils nous montrent Romulus et Rémus placés à Gabies par leur grand-père, Numitor, pour y recevoir l'éducation habituelle des enfants de bonne maison[4], que quand ils mentionnent, sur le forum, l'école de filles où Virginie se rendait quand le décemvir Appius Claudius la fit arrêter[5]. Il paraît bien que le pre-

1. *Rom und Romanismus*, p. 110.

2. J. Martha, *Les origines de l'éducation littéraire à Rome*, *Revue des cours et conférences*, IX^e année, 1^re série, p. 394 et suiv. ; 2^e série, p. 16 ; G. Colin, *Rome et la Grèce de 206 à 146 avant Jésus-Christ*, Paris, 1905, p. 102 et suiv. (plus critique que Jullien, *op. laud.*, p. 26 et suiv.). Cf. aussi Marrou, p. 338 et suiv.

3. Plutarque, *Cato*, 25, 1. Caton sera imité par Auguste, zélateur affiché des anciennes mœurs ; s'il était hostile à l'emploi des termes archaïques empruntés par Salluste aux *Origines* (Suétone, *Aug.*, 86), il apprit lui-même à lire et à écrire à ses fils adoptifs, et — ici l'imitation de Caton paraît nette — « il s'appliqua à leur faire imiter son caractère d'écriture » (trad. Laharpe) (Suétone, *Aug.*, 64). Cf., sur cette tradition, Jullien, p. 24-25 ; G. Colin, p. 102 ; aussi Marrou, p. 318.

4. Plutarque, *Rom.*, 6.

5. Tite-Live, 3, 44.

mier maître d'école qui ait enseigné moyennant salaire ait été Spurius Carvilius[1]. C'était l'affranchi du consul de 234 et de 218, qui fut le premier Romain à divorcer (je n'établis aucun rapport entre les deux faits !). Spurius enseignait-il le grec? C'est plus que probable. Était-il Grec lui-même[2]? C'est très possible. Dans la suite, Livius Andronicus, Ennius, qui furent maîtres d'école en même temps que poètes, enseignaient, nous dit Suétone, chez eux et au dehors (*domi forisque*), dans les deux langues (*utraque lingua*)[3]. Dès lors, les deux langues sont si bien liées l'une à l'autre que, quand Sertorius veut développer en Espagne un enseignement romain, il fait, à Osca, instruire les enfants des meilleures familles indigènes dans les deux littératures[4].

La tradition fut même d'apprendre le grec avant d'apprendre le latin. Nous la connaissons surtout par Quintilien et Tacite, mais elle doit remonter beaucoup plus haut, au moins jusqu'aux temps où Livius Andronicus et Ennius avaient constitué les méthodes. Quintilien approuve cet usage et le justifie par des arguments tirés de l'expérience et de la raison[5]. De l'expérience : le latin, qui est pratiqué chez un plus grand nombre, l'enfant l'absorbera (*perbibet*) même malgré nous. De la raison : il faut former d'abord l'enfant aux lettres grecques d'où les nôtres sont issues. C'est donc au *grammaticus* grec qu'il sera d'abord confié. Cicéron recommande à son ami de faire apprendre à son jeune fils les *Travaux et les jours*[6]. Une épitaphe chrétienne curieuse, celle d'un petit enfant, Dalmatius, semble illustrer l'expérience invoquée par Quintilien ; il avait sept ans, étudiait (à cet âge !) les lettres grecques et apprit les latines sans qu'on eût à les lui enseigner (*non mons-*

1. Plutarque, *Quaest. rom.*, 59. [Marrou, p. 339, est peu clair là-dessus.]

2. C'est ce que dit A. Piganiol, *Histoire de Rome*, p. 88, j'ignore d'après quelle source. G. Colin, *op. laud.*, p. 103, déclare seulement que nous ne pouvons affirmer que Spurius fût Grec, mais que, de toute façon, la race grecque fut plus apte qu'aucune autre à ce métier.

3. *De grammaticis*, I. Suétone les appelle *semigraeci*. J. Martha, *op. laud.*, p. 683, a tort, je crois, de mettre en doute ce texte. J'ignore d'où Jullien a tiré le fragment suivant qu'il attribue à Ennius (*op. laud.*, p. 45) :

quod lingua graeca longos per temporis tractus
hos paui.

Il confirmerait la primauté du grec. Mais je ne le trouve pas dans les recueils de Vahlen et de Warmington.

4. Plutarque, *Sert.*, 14.

5. *Instit. orat.*, I, 1, 12 et suiv.

6. *Ad Familiares*, VI, 19. Sur les classiques grecs dans l'enseignement du *grammaticus*, cf. J. Martha, *op. laud.*, 2e série, p. 442.

tratas latinas). Et c'est en grec aussi que Cicéron lui-même enseignera à son fils les préceptes de la rhétorique[1]. On voit même par Quintilien — et ici Quintilien n'approuve plus — que souvent l'enfant restait longtemps à ne parler et à n'apprendre que le grec, si bien qu'il y avait danger qu'il ne parlât latin avec l'accent grec. Dans le *Dialogue des orateurs*, Tacite se plaint, de son côté, que, dès sa naissance, l'enfant soit confié à quelque servante grecque, à qui on adjoint un ou deux esclaves de la plus basse catégorie[2]. Cette tradition persistera longtemps[3], puisqu'on la retrouve encore, au VI^e^ siècle, mentionnée à propos de Fulgence de Ruspe : selon son biographe, il aurait même été capable de « réciter de mémoire Homère tout entier et de comprendre à la lecture une grande partie de Ménandre[4] ». Il y a là un fait de première importance pour l'histoire des lettres latines, et on n'en a pas tenu un compte suffisant. Par exemple, ne nous aide-t-il pas à comprendre comment la métrique latine a pu être constituée, à partir d'Ennius, sur le modèle de la métrique grecque?

Une expression courante met bien en relief cette idée qu'il y a deux langues familières à tout homme cultivé : *utraque lingua*[5]. Stace, en poésie, transpose en *gemina lingua*[6]. Plutarque et Dion Cassius traduisent, en grec, en ἑκατέρα γλώσσῃ[7], et Philostrate a, pour désigner le latin, la formule correspondante de « l'autre langue[8] ». C'est à l'époque impériale qu'on trouve *utraque lingua* employé couramment, par exemple, chez Quintilien et chez Suétone : donc, chez les rhéteurs et les grammairiens, que leur profession même condamnait à une pratique constante « de l'une et l'autre langue ». Cicéron ne l'a pas encore, du moins sous cette forme précise, bien qu'on puisse le dire le père de l'idée elle-même[9].

1. *Ad Quint. fr.* III, 3, 4.
2. XXIX, 1.
3. Cf. le petit Dalmatius, mort à sept ans : Diehl, *Inscr. christ.*, 742 ; Saint Jérôme, *Ep.* 107, 9 (Charles Favez, *Saint Jérôme pédagogue, Mélanges J. Marouzeau*, 1948, p. 174).
4. Ferrand, *Vie de Fulgence de Ruspe*, éd. et trad. Lapeyre, p. 10, cité par P. Courcelle, *Les lettres grecques en Occident*, p. 206-207.
5. Voir surtout L. Lafoscade, *Influence du latin sur le grec*, dans J. Psichari, *Études de philologie néo-grecque*, Paris, 1892, p. 117 et suiv.
6. *Silu.*, V, 3, 90.
7. Plutarque, *Luc.*, I ; Dion Cassius, LXIX, 3, 1.
8. *Vit. soph.*, II, 10, V.
9. Lafoscade mentionne comme l'emploi le plus ancien *De officiis*, I, 1, 1 : *ut par sis in utriusque orationis facultate* ; il faudrait ajouter auparavant *De finibus*, I, 4, 10 : *utrisque litteris*. Et déjà dans l'*Orator*, 235, on relève (W. Kroll, *Studien*, p. 5, n. 12) : ... *aut dicat aut scribat* utra *uoles* lingua.

Elle figure pour la première fois chez Horace[1] : serait-elle une création heureuse du poète, qui est l'auteur de tant d'expressions bien frappées?

Quoi de surprenant, dès lors, si les Romains ont pu si aisément écrire eux-mêmes des œuvres grecques? On sait qu'en prose ils ont même commencé par là et que les premiers annalistes, à la suite de Fabius Pictor, ont écrit en grec. C'est qu'ils avaient là toute prête la langue littéraire dont ils avaient besoin. C'est aussi qu'ils désiraient s'adresser à l'immense public de langue grecque et qu'ils voulaient plaider auprès de lui la cause de leur patrie. Encore au temps du *Pro Archia*, Cicéron peut opposer l'universalité du grec au peu d'extension du latin[2]. Par contre, Pline l'Ancien déjà[3] et surtout Plutarque[4] attestent que, de leur temps, le latin est entendu dans tout le monde civilisé. Évidemment, les écrivains de l'époque de Cicéron comme de celle d'Auguste, à la faveur de la paix impériale, ne sont pas étrangers à cette diffusion[5].

Au fond, ce qu'il y a de surprenant, ce n'est pas que les Romains cultivés aient écrit en grec, c'est que, rompant avec les commodités de toutes sortes que cela représentait pour eux, ils aient voulu écrire en latin, dans cette langue qui opposait à leurs efforts tant de résistance. Cicéron, au début des *Académiques*, met dans la bouche de Varron le dilemme suivant, qui concerne, assurément, les philosophes, mais pourrait aussi bien s'appliquer à toute la littérature : *Cum philosophiam uiderem diligentissime Graecis litteris explicatam, existimaui, si quis de nostris eius studio tenerentur, si essent Graecis doctrinis eruditi, Graeca potius quam nostra lecturos; sin a Graecorum artibus et disciplinis abhorrerent, ne haec quidem curaturos, quae sine eruditione Graeca intellegi non possunt* (*Acad. post.*, I, 4). S'affranchir de ce dilemme, tel a été l'effet du patriotisme romain. Et c'est ici qu'on est à un des centres

1. *Satires*, I, 10, 23 et suiv. ; *Odes*, III, 8, 5 : *docte sermones utriusque linguae* (à Mécène).

2. 10, 23 : *nam si quis minorem gloriae fructum putat ex Graecis uersibus percipi quam ex Latinis, uehementer errat, propterea quod Graeca leguntur in omnibus fere gentibus, Latina suis finibus, exiguis sane, continentur.*

3. *Hist. nat.*, III, 39 : ... *tot populorum discordes ferasque linguas sermonis commercio contraheret.*

4. *Quaest. Plat.*, X, 3, p. 1010 d : ὡς δοκεῖ μοι περὶ Ῥωμαίων λέγειν, ὧν μὲν λόγῳ νῦν ὁμοῦ τι πάντες ἄνθρωποι χρῶνται. Ce témoignage est important, car il concerne, évidemment, l'Orient hellénisé lui aussi.

5. Pour le rôle de Cicéron, Cestius *apud* Sénèque, *Suas.*, VII, 10.

vitaux de leur humanisme : les Romains ont compris et enseigné à jamais qu'il n'y avait pas plus d'humanisme sans référence à un idéal universel que sans attache avec le *hic* et le *nunc* qui sont les nôtres, pas plus sans admiration pour les glorieux modèles de la Grèce que sans une fierté un peu jalouse de leurs propres possibilités.

Ces premiers annalistes qui écrivirent en grec sont des personnages sénatoriaux. On a eu tort, je crois, de révoquer le fait en doute pour Fabius Pictor[1]. En tout cas, cela est certain du fils du premier Africain, de faible santé, qui chercha dans l'histoire un substitut de l'action politique[2], de C. Acilius, qui avait raconté, notamment, la bataille de Cannes[3], d'A. Postumius Albinus, celui-là imbu jusqu'à la manie de toutes les choses grecques[4]. L'usage de recourir ainsi à cette langue si commode et si répandue ne s'est jamais perdu à Rome, et il y a une suite presque ininterrompue d'œuvres grecques, notamment historiques, composées par des Latins, notamment par des hommes politiques[5]. Les mémoires de Sulla auraient eu une double édition en grec et en latin[6]. Lucullus, le vainqueur de Mithridate, avait écrit en grec une histoire de la guerre sociale[7]. Nous avons de Brutus des lettres grecques dont l'authenticité a trouvé naguère un défenseur : déjà citées par Plutarque, elles sont adressées à la population de villes grecques de Bithynie, à Cyzique, à Cos[8]. Quand Asinius Pollion publiera, sous Auguste, sa célèbre histoire des guerres civiles chantée par Horace, il en donnera une version en grec, et c'est celle-ci que Plutarque citera à propos de l'attitude de Pompée à Pharsale[9]. Qu'Hadrien,

1. R. C. W. Zimmermann, dans *Klio*, VIII, p. 248-266 (l'auteur serait le fils d'un affranchi). Mais M. Gelzer, *Der Anfang der Geschichtsschreibung*, *Hermes*, 1934, p. 55, qualifie cette première annalistique de sénatoriale.

2. *Brutus*, 19, 77. Cf. Schanz-Hosius, p. 176.

3. Schanz-Hosius, p. 177-178 ; H. Bardon, *Littérature latine inconnue*, 1952, t. I, p. 70-71.

4. Schanz-Hosius, p. 176 ; H. Bardon, p. 71. Polybe mentionne aussi un poème grec qu'on a estimé pouvoir être le *De aduentu Aeneae* attribué par Servius à A. Postumius. En sens inverse, Peter, *Hist. roman. rel.*, p. CCXXV et suiv., et Jacques Perret, *Origines*, p. 556.

5. Justin, préface : *Cum multi ex Romanis, etiam consularis dignitatis uiri, res romanas graeco peregrinoque sermone in historiam contulissent...*

6. Hypothèse, à vrai dire, fragile d'après Plutarque, *Sulla*, 27.

7. Plutarque, *Lucullus*, 1. Lucullus aurait, toutefois, déclaré à Atticus que, pour laisser à cette œuvre son caractère romain, il y avait à dessein disséminé barbarismes et solécismes (Cic., *ad Att.*, I, 19, 10) ! Rencontre inattendue avec le ridicule Albucius moqué par le Grec Polybe.

8. P. L. Meucci, dans les *Studi italiani di filologia classica*, 1942, p. 47 et suiv.

9. *Caesar*, XLIV, 1-2. Malgré Plutarque, J. André, *La vie et l'œuvre d'Asinius Pollion*, Paris, 1952, p. 51, est, toutefois, d'avis qu' « il est incontestable » que les *Histoires* de Pol-

plus tard, fasse de même ne sera donc point une singularité de ce grand philhellène [1].

Cicéron s'insère ainsi dans une véritable tradition quand il compose en grec un mémoire (*commentarium*, ὑπόμνημα) sur son consulat, mémoire dont sa vie par Plutarque nous conserverait quelques extraits [2]. Il en était fort content : il y avait là de quoi rendre jaloux un Grec même. Il y avait épuisé « toute la boîte à parfums » d'Isocrate, tous les coffrets de ses disciples et même quelque peu les *pigmenta* d'Aristote ! Il l'avait envoyé à Posidonius, à qui il demandait une histoire de son consulat. Mais ce dernier se déclara découragé par un travail si parfait [3]. Cicéron espère qu'Atticus, qui l'aide tant à diffuser son œuvre [4], fera en sorte qu'on le trouve à Athènes et dans les autres villes de la Grèce : cela pourra apporter quelque illustration à ses hauts faits [5]. Atticus, du reste, avait, lui aussi, écrit en grec sur le fameux consulat [6]. De Cicéron on cite encore des lettres en grec et, semble-t-il, l'écrit *De consiliis* [7].

Il fut également un traducteur très actif et de grand talent [8]. Dans sa jeunesse, il avait fait une version en trois livres des *Économiques* de Xénophon [9]. Plus tard, à une date postérieure au *De finibus*, c'est le *Protagoras* [10]. Nous pouvons encore apprécier sa méthode de traduction, grâce à la version restée inachevée qu'il

lion furent rédigées en latin, que « le temps était bien loin où les historiens latins usaient du grec ». N'est-ce pas négliger un peu les faits relevés par nous? De toute manière, M. André admet l'existence d'une traduction faite aussitôt de l'œuvre de Pollion.

1. H. Bardon, *Les empereurs et les lettres latines*, 1940, p. 412, juge, toutefois, que l'*Autobiographie* aurait été en latin.

2. Cic., *ad Att.*, I, 19, 10.

3. *Ad Attic.*, I, 20.

4. Sur le rôle d'Atticus, cf. le mémoire de R. Sommer, dans l'*Hermes*, LXI, 1926, p. 389, qui a bien montré qu'on ne saurait assimiler Atticus à un éditeur au sens moderne du mot.

5. *Ad Attic.*, II, 1.

6. Cornelius Nepos, *Att.*, 18 ; cf. *Ad Att.*, II, 1, 1.

7. Lettres Πρὸς Ἡρῴδην, πρὸς Γοργίαν, πρὸς Πέλοπα τὸν Βυζάντιον, citées par Plutarque, *Cic.*, 24 ; ces lettres formaient, d'après Nake, *Historia critica M. Tulli Ciceronis epistularum*, Bonn, 1861, p. 10, n. 21, un volume spécial ; Gurlitt, *Nonius Marcellus und die Ciceros Briefe*, Steglitz, 1888, p. 25, suppose que ces lettres venaient de livres qui étaient constitués comme ceux des *Epistulae ad familiares*. Voir Fr. Rühl, *Rhein. Museum*, LXX, 1915, p. 315-325. — Pour le *De consiliis*, K. Buechner, article *M. Tullius Cicero*, in *P. W.*, col. 1268-1269.

8. G. Cuendet, *Cicéron et saint Jérôme traducteurs*, *Revue des Études latines*, 1933, p. 380-400 ; F. Gaffiot, *Note sur Cicéron traducteur du grec*, *Revue des Études grecques*, 1934, p. 21-25.

9. *De off.*, II, 24, 87 ; Quintilien, X, 5, 2.

10. Date controversée. Pour Schanz-Hosius, *Geschichte...* t. VIII, 4e éd., 1927, p. 577, ne serait pas

avait faite du *Timée*[1]. Car il n'avait pas craint de s'attaquer à cette œuvre abstruse entre toutes, où l'époque alexandrine voyait volontiers l'enseignement de Platon sur l'univers. Cette méthode de Cicéron est à la fois assez fidèle et très souple ; tantôt il simplifie, tantôt, et plus souvent, il amplifie. C'est une méthode éminemment littéraire, qui vise à donner une traduction élégante et lisible. Une autre traduction en partie conservée, celle des *Phénomènes* d'Aratos, est en vers, et c'est, comme celle de Xénophon, une œuvre de jeunesse[2]. Si on remarque que l'un et l'autre de ces auteurs sont recommandés plutôt par une simplicité un peu sèche, on se demandera, je crois, s'il ne faut pas rattacher aux conseils de Molon de Rhodes l'exécution de ces travaux bien propres à dépouiller Cicéron de l'emphase asiatique de ses débuts[3].

Mais là où la connaissance du grec chez Cicéron est la plus intéressante et la plus digne d'être étudiée, c'est dans sa correspondance. Elle est émaillée de nombreuses expressions grecques, qui vont du simple mot à des citations développées. Il faut voir là non une recherche, mais un trait de style familier. Lucilius avait fait de même dans ses *Satires*, mais Horace ne se permettra pas cette liberté bigarrée que s'accorde encore Varron dans ses *Ménippées*[4]. Les empereurs eux-mêmes auront de ces préoccupations de puristes. Auguste évite, dans ses écrits politiques et littéraires, les hellénismes qu'il accueille dans ses lettres[5]. Mais, notons-le bien, si on condamne ce mélange, n'est-ce pas au nom d'une esthétique qui vient des Grecs, celle de la convenance, du πρέπον?

M. Rose, qui a étudié ce grec des lettres de Cicéron, montre que c'est le document le plus important que nous ayons sur la langue parlée de cette époque, plus exactement sur celle des milieux cultivés, le *sermo urbanus* des gens influencés par l'atticisme[6]. Les

1. Cf. P. Boyancé, *Platon et Cicéron*, *Actes du Congrès G. Budé de Tours et Poitiers*, 195 , p. 204-205.

2. Éditée par V. Buescu, Paris, 1941. C'est une œuvre de jeunesse ; cf. L. Laurand, *Cicéron*, Paris, 1933, p. 11-12.

3. Cf., sur Cicéron élève de Molon à Rome sous Sulla, *Brutus*, 306 et 312.

4. Voir W. Ch. Korfmacher, *Grecising in Lucilian satire*, *Classical Journal*, XXX, 1935, p. 453-462. — Cf. les railleries de la *Satire*, I, 10, 20 et suiv., et le commentaire de Paul Lejay dans son édition des *Satires*, Paris, 1911, p. 256.

5. Henry Bardon, *Les empereurs et les lettres latines*, Paris, 1940, p. 39. Cf., par exemple, Quintilien, 2, 6, 19.

6. H. J. Rose, *The Greek of Cicero*, *Journal of Hellenic Studies*, XLI (1921), p. 93 et suiv. L'article de H. S. Scribner, *Cicero as a hellenist*, *Classical Journal*, XVI, 1920, p. 81 et suiv., très général et superficiel, est sans grand intérêt.

papyrus d'Égypte ne nous font connaître que le parler de provinciaux et de couches peu cultivées de la population. On constate alors un fait curieux : alors que les citations littéraires de Cicéron sont presque toutes empruntées aux classiques, les *Lettres* de Platon et Thucydide étant les premières à l'honneur, le vocabulaire courant est, au contraire, nettement hellénistique. Et il se trouve même qu'un nombre très notable de mots grecs de cette époque nous serait inconnu s'il n'y avait eu l'usage qu'en a fait Cicéron. Rien ne saurait mieux montrer à quel point un Romain cultivé était un demi-Grec, et c'est là, parmi tous les services rendus par Cicéron à l'humanisme, un des moins connus, sans doute, et des plus piquants.

* * *

Jusqu'à quel point la connaissance du grec était-elle répandue dans la population de la capitale? On a trouvé à Rome même un assez grand nombre d'inscriptions rédigées en cette langue ; elles sont réunies au tome XIV des *Inscriptiones graecae*[1]. Ce sont en majorité des épitaphes relatives à des personnes venues de Grèce ou d'Asie, affranchis ou hommes libres. On est frappé de la proportion importante des inscriptions métriques. Cela ne veut pas dire que les Grecs de Rome fussent spécialement lettrés. Ce sont souvent des Latins qui s'expriment ainsi en vers : ils ont choisi la langue qui leur semblait celle même de la culture et des Muses. Il arrive assez fréquemment que l'inscription soit en latin et suivie de vers grecs. Souvent, l'emploi du grec est limité à certaines formules toutes faites, savantes ou ingénieuses, comme εὐψύχι τέκνον, οὐδεὶς ἀθάνατος, ou encore ἐκ τῶν ἐμῶν πάντων τοῦτο ἐμόν ou τοὺς ἀγαθοὺς καὶ θανόντας εὐεργετεῖν δεῖ. Et l'on rencontre ces formules toutes faites, ornements à la portée du premier venu, même dans des régions où l'on n'a pas trouvé d'inscriptions grecques.

Une grande partie de la population de Rome était certainement d'origine grecque : les noms d'esclaves, les surnoms d'affranchis l'attestent amplement. Il semble que, dès lors, on serait en droit de s'attendre, si nombreuses que semblent, au premier abord, les inscriptions grecques, à un nombre bien plus grand encore. Car,

1. Voir les remarques générales de Kaibel, p. 239 et suiv. Je m'en inspire très largement.

en définitive, comme le remarque Hahn, il s'agit de centaines, là où les latines se comptent par milliers[1]. Le plus grand nombre des noms grecs se rencontre dans des inscriptions latines, sous une forme plus ou moins latinisée. On doit en conclure que, pour les couches inférieures de la population, le latin conquérait assez vite même les personnes d'origine hellénique. Et l'on vérifie ce que nous indiquions tantôt : que c'est dans les couches supérieures que le grec se maintient et se propage comme langue de la culture et des lettres.

C'est peut-être ce prestige du grec (« Souffrez que pour l'amour du grec je vous embrasse ») qui explique son emploi dans la bouche des courtisanes, qui ne se souviennent pas tant de leurs origines, grecques souvent, qu'elles ne veulent passer pour lettrées. Le grec est la langue de la galanterie[2] ; écoutons Juvénal : « Car quoi de plus fétide que ceci, qu'aucune d'elles ne se croit une beauté si d'Étrusque elle ne s'est faite gentille Grecque (*graecula*), de Sulmonaise authentique, compatriote de Cécrops? Tout est en grec, alors qu'il est bien plus honteux pour les femmes de chez nous de ne rien savoir en latin ! C'est en cette langue qu'elles ont peur, en cette langue qu'elles épanchent colère, joies, peines, tous les secrets du cœur. Que dire de plus? Elles couchent en grec. Pourtant, on pourrait le passer à de jeunes femmes ; mais on verra encore celle que pourchasse la quatre-vingt-sixième année toujours parler en grec ! Ce n'est pas honnête propos chez une vieille, chaque fois que surgissent ces ζωὴ καὶ ψύχη, que l'on use au milieu de la foule de ces mots qu'on a tantôt laissés sous les couvertures du lit... » Et la suite ne pourrait être citée que par tel auteur contemporain[3], depuis que le lecteur français a cessé de vouloir être respecté. Ce grec de la galanterie, n'est-ce pas lui que nous trouvons déjà dans la page célèbre de Lucrèce sur les défauts qui deviennent des qualités chez la femme aimée[4]? On a eu tort d'en conclure que le développement est probablement d'origine grecque. Non, c'est le grec de la galanterie romaine. Dans le *Satiricon* de Pétrone, les

1. *Rom und Romanismus*, p. 98 ; il renvoie à Julius Beloch, *Die Bevölkerung der griechisch-römischen Welt*, Leipzig, 1886, p. 403.
2. Jullien, *op. laud.*, p. 102 ; L. Friedlaender-W. Kroll, *Sittengeschichte*, I, p. 298.
3. VI, 184 et suiv. Cf. Martial, X, 68, 11-12 :

tu licet ediscas totam referasque Corinthum
non tamen omnino, Laelia, Lais eris.

4. *De rer. nat.*, IV, 1160 et suiv. (Ernout).

affranchis de la *lena* parlent un jargon mi-grec mi-latin qui pourrait avoir la même origine[1].

Le prestige du grec explique un autre emploi, suspect, lui aussi, à sa manière, celui qu'on en fait dans la magie. Ainsi, on a recueilli à Pouzzoles, dans une tombe, une dizaine de figurines de terre cuite, très primitives, avec les noms Ἀφροδεισία, Γέμελλος, Πίστος. Cagnat et Chapot, dans leur *Manuel d'archéologie*, proposent deux explications, dont la seconde est probablement la bonne[2]. L'auteur de l'opération était Grec. Ou plutôt la langue grecque passait pour avoir une vertu particulière en pareil cas. « Cela est si vrai, ajoutent-ils, que l'on possède des *tabellae defixionum* rédigées en latin, mais où les mots sont écrits en caractères grecs. » D'autres sont écrites partie en grec, partie en latin, *utraque lingua* ! Le plus grand nombre, même celles qui ont été trouvées en Italie ou en Afrique, sont en grec. Audollent souligne qu'il s'agit de villes imprégnées d'hellénisme[3]. Sans doute, on doit noter avec Hoepfner qu'en Italie et à Rome ce sont souvent les Grecs qui s'occupent de magie[4], mais je pense qu'il faut aussi croire à une valeur particulière du grec comme tel.

Mais le grec n'était pas à Rome seulement une langue prestigieuse : c'était une langue réellement comprise et parlée par un nombreux public de gens cultivés[5]. C'est aux lettrés que s'adressent un Dion Chrystostome ou un Plutarque, quand ils parlent en conférenciers[6]. Ou encore ce rhéteur Isée, dont Pline le Jeune nous décrit les talents d'improvisateur dans une lettre curieuse[7]. C'est pour les lettrés qu'Hadrien fonde son *Athénée*, dont le nom même est plein de sens et où on entendait poètes, rhéteurs grecs et latins[8].

Nous avons vu que les Grecs reçurent avec Molon l'autorisation de se faire entendre dans leur langue devant le Sénat. Au temps de Valère-Maxime écrivant sous Tibère, c'est alors chose établie.

1. *Satiricon*, XXXVII ; P. Perrochat, dans son *Commentaire*, Paris, 1939, p. 26, parle du « jargon gréco-latin des affranchis de la *lena*... ».
2. *Manuel d'archéologie romaine*, Paris, 1920, t. II, p. 203.
3. *Defixionum tabellae*, Paris, 1906, 8, p. CVIII.
4. Th. Hoepfner, *Griechische Offenbarungszauber*, t. II, Prague, 1924, p. 27, § 51.
5. Les faits que je vais énumérer me paraissent réfuter la thèse soutenue par Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, p. 351 et suiv., sur un déclin du grec à partir de la fin du Ier siècle.
6. Sur Plutarque à Rome, Hertzberg, t. II, p. 178 (Plutarque, *De curiositate*, 15).
7. *Ep.*, II, 3.
8. H. Bardon, *op. laud.*, p. 426.

Je suis persuadé que c'est encore en grec que, sous Trajan, le Bithynien Fonteius Magnus, malgré son nom latin, présente au Sénat l'accusation de ses compatriotes contre le proconsul Varenus Fufus. Pline le Jeune, qui parla pour l'accusé, écrit de l'accusateur : *Respondit mihi Fonteius Magnus, unus ex Bithynis, plurimis uerbis, paucissimis rebus. Est plerisque Graecorum, ut illi, pro copia uolubilitas : tam longas tamque frigidas periodos uno spiritu quasi torrente contorquent* (V, 20). Si cette éloquence grecque de Fonteius s'était exprimée en latin, Pline eût trouvé moyen de le souligner. Vers cette même époque, Dion de Pruse, un Bithynien comme Fonteius, est venu officiellement en ambassade à Rome ; il a prononcé en grec devant Trajan ses discours *Sur la royauté.*

C'est un cercle encore plus large qu'il faut supposer quand on nous dit que Néron supportait avec patience les épigrammes en grec et en latin qu'on affichait contre lui sur les murs de la ville [1], ou quand on voit le grec usité au théâtre ou dans les concours poétiques qui avaient lieu devant un vaste auditoire : en particulier, quand il s'agit, sous Auguste, de pièces représentées dans ces fêtes de carrefour toutes populaires que sont les *Compitalicia* [2]. Des acteurs aussi célèbres que Pyladès ou qu'Hylas dansent sur des *cantica* dont le chant est en grec. Plus tard, dans les Jeux capitolins, institués par Domitien, le grec tient une place massive : en effet, une épitaphe d'un enfant de onze ans, Q. Sulpicius Maximus, nous apprend qu'il a concouru aux troisièmes Jeux, ceux de 94 ap. J.-C., parmi cinquante-deux poètes de langue grecque [3] ! Il n'a pas remporté le prix, certes, mais suscité la faveur et l'admiration, et ses parents ont transmis à la postérité son morceau de concours, en faisant graver sur la pierre les quarante-trois hexamètres de ses « Plaintes de Zeus à Hélios pour avoir prêté son char à Phaéton ». Pour le théâtre, César et Auguste, nous dit Suétone, firent représenter des pièces dans les deux langues [4]. Dans les *Juvenalia* institués par Néron en 59, les personnages distingués que le prince obligea à venir sur la scène paraissaient comme acteurs latins et grecs. Et Néron lui-même donna l'exemple en

1. Suétone, *Nero*, 39. Suétone nous a conservé maints épigrammes et calembours en grec ; cf. A. Macé, *Essai sur Suétone*, Paris, 1900, p. 274 et suiv.

2. Friedländer, *op. laud.*, II, p. 124.

3. *I. G.*, XIV, 2012 (= Kaibel, 618 ; Dessau, 5177). Cf. Henri Marrou, ΜΟΥΣΙΚΟΣ ΑΝΗΡ, Paris, 1938, p. 130 et 205.

4. *Caes.*, 39 et *Aug.*, 43.

chantant en grec [1]. Friedlaender rapproche de l'usage qui a longtemps voulu que l'opéra fût chanté en italien. Oui, si l'on veut, si l'italien était compris et parlé par une partie importante du public.

Et il y a encore les lectures publiques, lesquelles s'adressent encore à un auditoire considérable ; il est question de parties de tragédies d'Euripide, de drames grecs de Nicolas de Damas et de Philostrate [2].

Le grec a été la langue de certains cultes, notamment de ceux qui venaient de l'Orient. Dans la religion de la *Magna Mater*, on chante en l'honneur de la déesse des hymnes grecs [3]. La grande inscription découverte à Tusculum et qui nous a fait pénétrer dans un thiase dionysiaque de l'époque impériale est rédigée entièrement en grec [4]. Il résulte du recueil de Frey que la langue liturgique des Juifs de Rome est le grec. Quand le christianisme prendra pied à Rome, le grec sera d'abord sa langue : l'épître de Paul aux Romains sera en grec, ainsi que les écrits des premiers apologistes romains, et c'est seulement avec le pape Victor (approximativement 189-198) que le latin deviendra langue liturgique [5].

* * *

D'une façon générale, les Romains ne se sont pas dissimulé, malgré tous leurs efforts, l'infériorité littéraire du latin. On connaît les plaintes de Lucrèce sur l'*egestas patrii sermonis* [6]. Cicéron, dans sa tentative pour donner à Rome une langue philosophique, se heurtera aux répugnances de ceux qui aimaient mieux lire en grec les œuvres des maîtres de la pensée ; parmi eux figurait, on le sait trop peu, celui-là même à qui Lucrèce avait dédié son poème ;

1. Tacite, *Annales*, XIV, 15 ; Suétone, *Nero*, 21 ; Dion Cassius, LXIII, 9, 4 ; 22, 6 ; Philostrate, *Vit. Apollon.*, V, 7.

2. Alfred Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. V, p. 396 et 448, n. 1 et 2.

3. Wissowa, *Religion und Kultus der Römer*, 2e éd., 1912, p. 320, n. 3 et 7.

4. Cf. Vogliano et F. Cumont, dans l'*American Journal of Archaeology*, 1933, p. 205 et suiv.

5. P. de Labriolle, *Histoire de la littérature latine chrétienne*, 2e éd., 1924, p. 61 et suiv., sur le grec dans l'Église de Rome ; Devoto, *op. laud.*, p. 310 ; A. Puech, *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, t. II, p. 8.

6. *De rerum natura*, III, v. 260 (et ailleurs). Cf. maintenant sur cette question la note presque exhaustive d'A. S. Pease dans son édition du livre I du *De natura deorum* (Cambridge, Massachusetts, 1955), p. 143-145. On relèvera que c'est dès le *Pro Caecina* que Cicéron parle de *nostra lingua quae dicitur esse inops* (51). Sur les raisons de ce jugement, on se reportera à J. Marouzeau, *Patrii sermonis egestas*, dans *Eranos*, 1947, p. 22-24 ; il s'explique surtout par les caractères du latin archaïque.

Memmius, ingrat pour cet admirable effort, ne démordait pas de son dédain pour le latin[1]. La réussite cicéronienne paraîtra complète au Cestius que Sénèque le Père cite dans ses *Suasoires* et aux yeux de qui l'auteur de l'*Orator* « aura élevé au premier rang la langue du peuple romain », lui aura permis de « l'emporter sur la Grèce insolente autant par l'éloquence que par le succès ». Ce sentiment s'exprimera aussi dans le mot sans doute inventé qu'on prêtera alors à Molon, qui se serait plaint de voir en Cicéron apparaître un génie oratoire destiné à ravir à la Grèce la primauté de la parole. Sénèque le Père estime lui-même que les orateurs, les historiens, les poètes romains ont sur bien des points non pas dérobé, mais porté plus avant ce que les Grecs ont dit[2]. Ce ne sera pas là une opinion générale. Sénèque le Fils[3], Pline le Jeune[4] auront encore des doléances pareilles à celles de Lucrèce, et Quintilien lui-même, le zélateur fanatique de Cicéron, ne suivra pas Cestius, ne contestera pas la prééminence du grec. Si, dans la pratique, il ne sera peut-être pas si familier avec la littérature des Hellènes[5], il enseignera, cependant, que « la langue grecque a plus de douceur (*iucundior*) que la latine[6] ». Les Latins ont dans leur vocabulaire moins de beauté (*uenustas*) et de charme (*gratia*). Même les sons ne valent pas ceux du grec, et Quintilien nous transmet, sur ce point, de curieuses observations[7].

Et, cependant, les Romains ne se sont pas découragés. Leur admiration pour les supériorités du grec ne les a pas détournés de

1. « *C. Memmius, L. filius, perfectus litteris, sed Graecis, fastidiosus sane Latinarum...* » (*Brutus*, 247), qu'il faut rapprocher du *De finibus*, œuvre de peu postérieure : « *Erunt etiam, et hi quidem eruditi Graecis litteris, contemnentes Latinas, qui se dicant in Graecis legendis operam nolle consumere* » (I, 1). J ai essayé de montrer que ce rapprochement éclairait d'un jour nouveau les rapports de Memmius et de Lucrèce dans *Lucrèce et son disciple*, *Revue des Études anciennes*, 1950, p. 212-233.

2. *Suas.*, VII, 10, citant Cestius : « ... *populo Romano cuius linguam in locum principem extulisset, ut insolentis Graeciae studia tanto antecederet eloquentia quanto fortuna* ». Saint Augustin dira : « *Cicero... a quo in Latina lingua philosophia et incohata est et perfecta* » (*Cont. Acad.*, I, 8).

3. *Lettres à Lucilius*, 58 : ... *quanta uerborum nobis paupertas, immo egestas sit.*

4. *Lettres*, IV, 18 : il essaie de traduire les épigrammes grecques de son ami Antoninus et y réussit mal ; par faiblesse de talent, et aussi *inopia ac potius, ut Lucretius ait, egestate patrii sermonis.*

5. Marrou, *op. laud.*, p. 352.

6. XII, 10, 33 ; IX, 4, 145.

7. XII, 10, 28 : *iucundissimas ex graecis litteras non habemus... quibus nullae apud eos dulcius spirant...* Par ces lettres, *hilarior protinus renidet oratio, ut in zephiris et zophoris, quae si nostris litteris scribantur surdum quiddam et barbarum efficiunt.* Selon Devoto, *op. laud.*, p. 224, ces sons grecs si doux sont l'υ et le ζ, selon Spalding et Bornecque l'υ et le φ.

leur tentative de faire du latin une langue littéraire. C'est chez Cicéron qu'on saisit le mieux, à cet égard, leurs sentiments et leurs intentions. A plusieurs reprises, il proteste, pour se mieux convaincre lui-même, que le latin n'est pas moins riche que le grec [1], tout au contraire, et il essaie de le prouver par l'exemple, en créant un vocabulaire philosophique.

Mais, dans cette discussion sur les deux langues, c'est Quintilien qui est arrivé à un jugement dont on ne saurait trop, avec Alfred Croiset, souligner l'intérêt [2]. Sa comparaison est d'une nouveauté surprenante, d'une pénétration digne de cette ferme intelligence qu'il apporte aux choses de son expérience. L'éducation même, telle qu'elle est conçue, le conduit à comparer les mérites des deux langues : ainsi, l'observation des règles de l'accent est plus aisée en latin qu'en grec, où la variété des dialectes complique le problème [3]. Mais les Grecs sont plus que les Latins heureux à créer des mots nouveaux [4]. Quintilien est, d'autre part, de ceux qui se figurent que le latin, pour une très grande part, vient du grec [5]. Quintilien comprend que le latin doit tenir compte de ses possibilités propres [6], qu'il a ses limites : il lui est interdit de prétendre à la divine simplicité du grec de Ménandre. Aussi bien la comédie est, à Rome, ce qui cloche le plus, et Quintilien, tout en admirant

1. Ainsi, dès le *De oratore*, III, 95, Crassus, après avoir critiqué les *rhetores latini*, déclare : *Quanquam non haec ita statuo atque decerno, ut desperem Latine ea..., tradi ac perpoliri posse ; patitur enim et lingua nostra et natura rerum ueterem illam excellentemque prudentiam Graecorum ad nostrum usum moremque transferri : sed hominibus opus est eruditis, qui adhuc in hoc quidem genere nostri nulli fuerunt ; sin quando exstiterint, etiam Graecis erunt anteponendi.* On voit se manifester déjà ici l'optimisme qui soutiendra plus tard Cicéron dans sa tâche philosophique. En invoquant, à côté des caractères de la langue latine, la « nature des choses », Cicéron veut sans doute se référer au caractère universel des idées qui ne les lie à aucune langue, pas même la grecque. Ce à quoi Cicéron s'attachera, c'est surtout à la *copia* du vocabulaire ; cf. *De finibus*, I, 10 : *... ita sentio et saepe disserui, Latinam linguam non modo non inopem, ut uulgo putarent, sed locupletiorem etiam esse quam Graecam ;* cf. *Ibid.*, III, 5. Dans les *Tusculanes*, pourtant, il a l'air d'admettre que le grec est plus riche et se réjouit seulement de constater que parfois c'est le latin qui a l'avantage : *... Haec duo Graeci illi, quorum copiosior est lingua quam nostra, uno nomine appellant* πόνον. *Itaque industrios homines, illi studiosos, uel potius amantes doloris appellant, nos commodius laboriosos : aliud est enim laborare, aliud dolere. O uerborum interdum inops, quibus abundare te semper putas, Graecia !* (II, 35.) Dans le *De natura deorum*, I, 8, c'est à son travail propre qu'il attribue la richesse enfin réalisée par le latin : *quo in genere tantum profecisse uideamur, ut a Graecis ne uerborum quidem copia uinceremur.*

2. *Mélanges Gaston Boissier*, Paris, 1903, p. 143 ; cf. J. Cousin, *Études sur Quintilien*, p. 666.

3. I, 5, 9.

4. I, 5, 32.

5. I, 5, 58.

6. XII, 10, 34 et suiv. On comparera ce que Quintilien dit de la littérature elle-même (X, 1, 86) : *Quantum eminentibus uincimur fortasse aequalitate pensamur.*

Térence, sait son infériorité par rapport à son modèle[1] ; il a, à cet égard, un sens plus fin que Cicéron ou plus de franchise que lui ; car il me paraît probable que Cicéron devait bien sentir la chose, mais qu'il n'a pas consenti à l'avouer, peut-être, à se l'avouer ; à cette divine simplicité du grec, qui, du reste, chez les Grecs eux-mêmes, est le privilège des seuls Attiques, Rome préférera la recherche de la force et de l'abondance. Il ne lui est pas possible d'avoir toujours le terme propre : elle fera de nécessité vertu, cultivera la métaphore et la périphrase[2]. Il en résultera dans l'expression une recherche de la force et de l'abondance qui sera en harmonie avec le pathétique du fond.

Un tel jugement, si juste, si net, n'est point, chez Quintilien, quelque chose de théorique et d'abstrait. Car, de toute évidence, c'est l'œuvre de Cicéron qui l'explique ; il est né de la comparaison entre l'orateur latin et ses modèles grecs, Lysias et Démosthène. Et l'on pourrait vérifier l'absolue justesse de ce jugement de Quintilien en étudiant les traductions faites par Cicéron du grec. On verrait comment, très souvent, en l'absence du terme propre, il recourt à la périphrase et à la métaphore, comment par là le ton change, et dans le sens indiqué par Quintilien : force et abondance. C'est le génie de la langue qui s'impose à Cicéron, mais le mérite de ce dernier est d'avoir su le deviner et lui obéir ; son tempérament, son sens littéraire le lui ont permis[3]. Et le mérite de Quintilien est, à son tour, d'avoir pris du phénomène une conscience si nette que je ne vois guère ce que les analyses de nos philologues pourraient ajouter à ses définitions.

Pierre BOYANCÉ.

1. X, 1, 100 : *Vix leuem consequimur umbram, adeo ut mihi sermo ipse Romanus non recipere uideatur illam solis concessam Atticis uenerem, quando eam ne Graeci quidem in alio genere linguae obtinuerint.* Cf. I, 8, 8 : il faut faire lire aux enfants les comédies ; *De Menandro loquor, nec tamen excluserim alios ; nam latini quoque auctores adferent utilitatis aliquid.* Ménandre restera, avec Homère, le classique grec par excellence pour Ausone donnant des préceptes à son petit-fils (Ausone, *Protreptique*, 46). Cf. H. Marrou, *Histoire de l'éducation*, p. 226, 259, 355.

2. Toutefois, pour la périphrase, saint Jérôme reconnaîtra avec raison qu'il ne s'agit pas d'une nécessité à sens unique, mais qu'elle s'impose aussi inversement pour la traduction du latin en grec (*Ep.* 106, 3, 3 : *Nec ex eo quis Latinam linguam angustissimam putet, quod non possit uerbum transferre in uerbo, cum etiam Graeci pleraque nostra circuitu transferant*).

3. Cf. R. Poncelet, *Cicéron traducteur de Platon*, dans la *Revue*, 1947, t. XXV, p. 178.